

COMMUNIQUÉ



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Informations syndicales : agents
des lycées et du Siège Région
Centre

Notre vision sur l'accord « revalorisations indemnитaires »



LAFSU TERRITORIALE

contact@snuter-fsu.fr

www.snuter-fsu.fr

Pouvoir d'achat sur la prime IFSE, ce qui à été obtenu avec la forte mobilisation des agents. Catégorie C : 58.50 € brut par mois. Catégorie B : 75.00 € brut par mois. Catégorie A : 83.50 € brut par mois.

Chers collègues,

La FSU a pris la décision de signer l'accord sur les revalorisations indemnitäires. Cette signature n'est pas une adhésion de principe à l'ensemble des choix faits, encore moins une marque de satisfaction.

C'est un acte responsable, motivé par le souci de garantir des avancées immédiates pour les agents de notre collectivité, aussi modestes soient-elles.

Mais que les choses soient claires : notre signature n'éteint pas la critique. Elle ne vaut pas approbation globale de la politique menée.

Elle n'efface ni les insuffisances de l'accord, ni les inégalités persistantes, ni le manque de courage politique dans l'approche choisie.

Nous tenons donc aujourd'hui à faire entendre notre voix, avec lucidité, avec fermeté, et avec le soutien de très nombreux agents.

Dans ce contexte d'urgence sociale, nous attendions une réponse forte, prioritaire, en direction des agents les plus précaires. Ce n'est pas ce qui a été fait.

Nous ne contestons pas que les agents de catégorie A aient aussi des besoins. Mais ce que nous dénonçons, c'est le renversement des priorités : on a privilégié l'attractivité statutaire au détriment de la justice sociale.

Nous avons, avec l'intersyndicale, porté une pétition. Celle-ci a été massivement signée par la catégorie C. Elle exprimait un message simple : "nous voulons vivre dignement de notre travail."

Mais ce message, ni la majorité politique ni l'administration ne l'ont entendu à sa juste mesure. Le résultat de la négociation n'a pas traduit cette mobilisation.

C'est un choix politique, et nous le contestons. Nous attendons autre chose que de simples ajustements budgétaires.

Notre conception du service public repose sur trois piliers : égalité, reconnaissance, dignité.

Nous affirmons que la reconnaissance des agents doit commencer par les plus exposés, les plus précaires, les plus invisibles. Ce sont eux qui tiennent les services à bout de bras. Ce sont eux qui assurent, jour après jour, le bon fonctionnement de nos établissements scolaires, la continuité du service aux usagers, le lien social dans les territoires.

Récompenser la technocratie tout en négligeant les agents de terrain, c'est faire le choix d'une fonction publique à deux vitesses. C'est tourner le dos à l'intérêt général.

Nous ne lâcherons pas.

Nous exigeons que les prochaines négociations, notamment sur le temps de travail, les conditions de travail et les dispositifs indemnitaire, soient bâties à partir des réalités de terrain, et non des seules logiques de pilotage RH.

Nous demandons.

Une véritable revalorisation des bas salaires, au-delà du minimum légal.

Une meilleure reconnaissance des sujétions spécifiques (polyvalence, mobilité, horaires décalés).

Une politique ambitieuse de résorption de la précarité, notamment par la titularisation.

La FSU restera mobilisée, combative, et exigeante.

Nous voulons un service public fort, égalitaire, solidaire, à la hauteur des défis sociaux et environnementaux de notre temps.

Et cela ne pourra se faire sans des agents respectés, protégés, et justement rémunérés.

Vos contacts :

Région Centre-Val de Loire : S.N.U.T.E.R

10 rue Molière 45000 Orléans - 02 38 78 00 65

Secrétaire général : BRANSOL Jean-Marie - 06 19 36 67 12

Frédéric DECANT : 06.63.78.83.80

Laetitia Thauvin : 06.65.03.87.74



F.S.U.